



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Depuis le début de l'année, une forte inquiétude, certes réconfortée par une importante mobilisation, pèse sur notre territoire, avec le projet d'exploitation du gaz de schiste.

Cette méthode d'exploitation proposée par des compagnies américaines, a déjà provoqué d'énormes dégâts écologiques dans d'autres pays (Etats-Unis, Canada).

À l'heure du Grenelle de l'Environnement, de la promotion des énergies propres, de la lutte imposée contre toute source de pollution, du développement des produits agricoles de terroir, de l'économie touristique locale et en raison du principe de précaution, votre conseil municipal a délibéré et s'est prononcé à l'unanimité contre la prospection et l'exploitation du gaz de schiste refusant un haut risque de pollution durable à l'encontre de la population et du territoire. Nous demandons l'arrêt de l'ensemble des travaux de prospection et l'annulation des permis attribués.

À ce jour une commission interministérielle est venue en Ardèche recueillir les doléances des chambres consulaires, des élus et du collectif "Stop au gaz de schiste". Un rapport de mission sera rendu très prochainement.

Les élus ardéchois et la population se doivent de maintenir une vigilance en conséquence pour défendre nos territoires, nos intérêts face à cette production d'énergie apparemment très rentable, mais destructrice de notre foncier, de nos efforts économiques et environnementaux et de notre qualité de vie.

Affaire à suivre...

Dans ce contexte préoccupant, je viens cependant vous annoncer une très bonne nouvelle pour notre commune : la création d'un deuxième poste d'enseignant et donc d'une deuxième classe dans notre école, à la rentrée de Septembre 2011. Il a été tenu compte de la progression régulière de l'effectif, ces dernières années, et des prévisions pour l'an prochain.

A cet effet la municipalité met à disposition un local classe à part en entière, et du matériel, pour que les enfants de la commune puissent être scolarisés dans de très bonnes conditions et avec une nouvelle organisation dans les 2 classes.

Cette décision de l'Inspection Académique de l'Ardèche vise à offrir le maintien d'un enseignement de qualité en milieu rural. Nous espérons que vous adhérez à cette opportunité.

Nous invitons donc les habitants de la commune, parents d'enfants nés dans les années 2001 ...à 2007, à venir les faire inscrire en Mairie (heures d'ouverture du Secrétariat) munis du livret de Famille et des certificats de vaccinations.



Travaux – Décisions du Conseil Municipal

La salle polyvalente :

Intérieur :

les peintures, menuiseries, carrelages sont terminés.
La plomberie, l'électricité sont en voie d'achèvement.
Achat de matériel complémentaire : tables et chaises.

Extérieur :



Les aménagements sont exécutés : escalier cantine, terrasse et marches en béton lavé par l'entreprise Sévénier Poutrel (l'escalier d'accès de la porte Nord a été réalisé en régie)

Terrassement : boulo-drome et accès par l'entreprise Giordano

Voirie (accès handicapé) par l'entreprise SATP.

Utilisation de la salle : Disponible pour toutes les associations de la commune gratuitement.

Pour les particuliers : la location est réservée aux habitants de la commune, aux tarifs suivants :

- ⇒ 80 € la petite salle (cantine + cuisine) avec 200 € de caution,
- ⇒ 160 € pour la nouvelle salle, cantine et cuisine avec 400 € de caution.

Inauguration : vous êtes invités à venir découvrir le résultat de cette réalisation : le samedi 28 Mai à 17h30.

Le réservoir : Les travaux sont aujourd'hui recevables, la mise en service va se faire dans le courant du mois de Mai.

Réfection du réseau d'eau : descente Rabayas et traversée de la route Quartier Pignatelle (ancienne RN 102) : après appel d'offres pour effectuer ces travaux, c'est l'entreprise Giordano qui a été retenue.

Réfection de mur : dans le village, le mur de soutènement au départ de la montée du Coiron a été repris en régie, pose de pierres et jointoiement.

Pose d'une barrière garde-corps :

dans le village entre la voie qui mène à la grande place et la descente du Chemin Neuf

Participation pour récupérateurs d'eaux pluviales : accord d'une participation de 250 € à M. Rivard pour l'installation de récupérateur d'eaux pluviales.

Toutes les demandes d'aides pour 2011/2012 seront étudiées sur les mêmes bases : récupérateur de 3 m³ minimum et 20 % du montant hors taxe, plafonné à 250 €.

Projet commerce multiservices : Dans le contexte financier actuel des collectivités locales, la CCRH a gelé les budgets des travaux pour 2011. L'ensemble des incertitudes des financements publics, de la rentabilité du projet et des difficultés techniques pour le parking et les aménagements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, nous contraignent aujourd'hui à suspendre le déroulement du projet pour l'année 2011, en attendant des opportunités qui pourraient se présenter.



Taxes 2011

	Taxe d'habitation	Taxe Foncière (bâti)	Taxe Foncière (non bâti)
2010	9,12 %	10,90 %	68,76 %
2011	9,25 %	11,06 %	69,79 %

Les taxes sont augmentées de 1,5 % pour pallier, en partie, à la hausse des charges afférentes au fonctionnement (chauffage, électricité, salaires, etc..).

Classement de voiries communales : un travail a été mené afin de répertorier l'ensemble des chemins communaux, les places et les rues du village en y intégrant les modifications ou les créations (classement de 4 km de voiries supplémentaires entraînant des dotations de l'Etat).

Renouvellement du contrat aidé d'embauche de Yvon Laville. Le contrat de Mr Laville Yvon a été renouvelé le 7 janvier 2011 pour une période de 6 mois dans les conditions des contrats précédents, grâce à une convention passée avec le Conseil Général de l'Ardèche et Pôle Emploi en faveur des bénéficiaires du RMI de plus de 50 ans.

Raccordement postal : la commune est entrée dans la démarche (dénomination des voies, rues, etc... et numérotation des habitations : voir "La Bise n° 8") en signant le protocole (devis et procédure) présenté par La Poste. Cette opération et les enregistrements numériques pour la lecture des données avec les navigateurs satellites seront réalisés sur 2011 et 2012. Vous serez tenus informés de la progression de la mise en place.

Participation financière pour la construction de la caserne des pompiers sur Le Teil. Le budget de construction du nouveau centre de secours pour les pompiers s'élève à 2,31 M€, il sera financé à hauteur de 65% par le département et de 35% par les communes de première intervention.

Pour notre commune le coût s'élève à 26 511 € sur 3 ans.

Infos

Remplissage des piscines : tous modèles, IMPERATIVEMENT avant le 15 MAI.

Passage à la Télé Tout Numérique (TNT) à la date du 15 Juin 2011 : voir la plaquette info. jointe à ce journal.

Emplacement taxi sur la commune : la commission préfectorale a attribué l'emplacement taxi de M. Brès (devenu disponible) à M. Chalancon habitant sur la commune. Ouverture de la SARL Taxi Chalancon quartier Rabayas à compter du 23/03/2011. Services proposés : transport taxi, transport de malades assis, toutes distances.

Contact : Frédéric/Damien : 04 75 01 56 11 adresse mail : taxi.chalancon@orange.fr

Visites d'Aubignas : l'Office de Tourisme (O. T.) du Teil organise, le vendredi 15 Juillet et le vendredi 05 Août à 10h00, une visite guidée du village. Renseignements et inscriptions au : 04 75 49 10 46 à l'O. T. du Teil.

Marché de producteurs : le samedi 04 Juin de 17h00 à 20h00, à Aubignas, sur la Place, des producteurs viendront proposer leurs produits. Marché organisé par le SIVAM Olivier de Serres et la communauté de communes Berg et Coiron dans le cadre de l'opération de "Fermes en Villages".



État civil

Naissances :

Baptiste le 10/12/2010 chez Mélanie et Aurélien Valla.

Petit-fils de Bernadette et Raphaël Garcia. Arrière petit-fils de Mme et M. Raymond Bosquet.

Aurore le 26/12/2010 chez Magali et Sébastien Vigne.

Petite-fille de Mme et M. Emile Vigne. Arrière petite-fille de Mme Marie-Louise Vigne.

Nathan le 14/01/2011 chez Géraldine et Baptiste Uccheddu.

Petit-fils de Dominique et Jean-Michel Uccheddu.

Hugo le 03/02/2011 chez Christelle et Laurent Gély (quartier Chante-Duc)

Petit-fils de Mme et M. Roger Gély. Arrière petit-fils de Mme Marthe Gély.

Martin le 25/02/2011 chez Rémy Ripollès et Lise Reverdy (quartier Chante-Duc).

Luca le 13/02/2011 chez Elodie et Gilles Boissy (quartier Fontgiraud).

Petit-fils de Sylvie et Vincent Gallinica; Arrière petit-fils de Mme et M. Joseph Gallinica.

Petit-fils de Bernadette Roinac et Gilbert Boissy.

Thibaut le 28/02/2011 chez Valérie et Jérémy Richard.

Petit-fils de Noëlle et Christian Bosquet. Arrière petit-fils de Mme et M. Raymond Bosquet.



Décès :

Mme Paulette Nubois le 22/12/2010



Calendrier



La Pie sur l'Amandier :

Exposition de photos de Bastien Guilbert au local de la Buvette *jusqu'au 19 Juin 2011.*

Samedi 07 Mai 2011 à 14h00 concours de Pétanque organisé par les Amis de l'école publique d'Aubignas.

Samedi 21 Mai 2011 à 21h00: Soirée théâtre organisée par la Pie sur l'Amandier dans la nouvelle salle municipale par la Compagnie du Ballon Rouge "C'était mieux avant".

Samedi 28 Mai 2011 : Inauguration de la nouvelle Salle.

Jeudi 23 Juin 2011 les Feux de la St Jean, soirée organisée par les Valérianes.

Vendredi 24 Juin 2011 de 19h00 à 20h00 dans les rues d'Aubignas, animation musicale par l'Ecole de Musique du Teil.

Samedi 25 Juin 2011 Fête de l'école d'Aubignas. Dès 14h30, comme depuis 2ans, en préambule au festival d'Alba, démonstration de l'école du cirque de la Cascade, offerte par la CCRH, suivie par la kermesse de l'école puis par le spectacle des enfants et en soirée le repas organisé par l'association "Les Amis de l'école Publique d'Aubignas".

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8 H 30 à 12 H 00,

le vendredi de 14 H 00 à 18 H 00

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site Internet : www.aubignas.fr

Permanence Maire :

M.Bosquet Christian : le vendredi de 17 H 00 à 19 H 00

Bibliothèque municipale : le vendredi de 17 H 30 à 19H 00

Déchetterie de Le Teil : ouverture de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi (sauf lundi matin)

Déchetterie de Alba la Romaine : ouvert de 13h30 à 17h30 du mardi au vendredi et le samedi de 8h à 12h

Communauté de communes Rhône-Helvie :
Aubignas, Alba la Romaine, Valvignères,
St Thomé, Le Teil.

